

# Speedball Flex Ink

## Fiche de donnée de sécurité (FDS)

Version: 01  
Date d'Émission: 3 août 2023

Classifié selon: Règlement (CE) n° 1272/2008  
Règlement (CE) n° 1907/2006

### Section 1 – Identification

#### 1.1 Identificateur du produit

Nom du Produit: Speedball Flex Ink  
Couleurs du produit: Prune vive, Bleu lac, Ébène, Piment, Bleu minéral, Blanc alpin, Vert printemps, Canari, Mandarin, Fève de cacao, Fuchsia  
Dimensions du produit: 4 fl. oz. (118 mL) - 128 fl. oz. (3.78 L)  
Autres moyens d'Identification  
Identifiant unique de la formule: Non requis car le produit n'est pas dangereux.  
Autre: Aucun connu  
Description du Produit: Formulations d'encre à base d'eau destinées à être appliquées à l'aide d'un écran et d'une raclette sur des tissus tels que le coton, le polyester, les mélanges, le lin, la rayonne et les fibres synthétiques, ainsi que sur le papier et le carton.

#### 1.2 Usage recommandé

Utilisation Identifiée Pertinente: Le produit est destiné à des fins générales (adultes) d'art et d'artisanat.

#### 1.3 Identificateur du fournisseur

Fournisseur: Speedball Europe  
Villantipolis 5  
473 route des Dollines  
06560 Valbonne, France  
Contact: +33 6 03 36 21 73  
Email: europe@speedballart.eu

#### 1.4 Numéro de téléphone d'urgence

Téléphone d'urgence: Urgences en matière de transport uniquement: Infotrac 1-352-323-3500

### Section 2 – Identification des Dangers

#### 2.1. Classification

Classifié selon: Règlement (CE) No 1272/2008 [CLP]

	Santé	Environnement	Physique
Classifié selon: Règlement (CE) No 1272/2008 [CLP]	Non classés	Non classés	Non classés
LCS ou ce factor M	N'est pas applicable	N'est pas applicable	N'est pas applicable
Procédure de classification	N'est pas applicable	N'est pas applicable	N'est pas applicable

#### 2.2. Éléments d'étiquetage

Pictogramme: Aucun  
Mention d'avertissement: Aucun  
Mention de danger: Aucun  
Conseils de prudence: Aucun  
Informations supplémentaires sur les risques: Aucun

## 2.3. Autres dangers

- Ce produit n'est pas censé être un perturbateur endocrinien.
- Ce produit ne devrait pas répondre aux critères vPvB ou PBT conformément au Règlement (CE) N° 1907/2006, Annexe XIII.
- L'exposition aux poussières peut entraîner une irritation mécanique des yeux et du système respiratoire.

## Section 3 – Composition / Informations sur les Ingrédients

### 3.1 Substances

Le produit est un mélange et non une substance.

### 3.2 Mélanges

Nom chimique	N° CAS	N° CE	% Concentration en Poids <sup>a</sup>	Dangers SGH
Dioxyde de titane	13463-67-7	236-675-5	jusqu'à 41,5577%	H351: Cancérogénicité (Catégorie 2) (Inhalation)
Propylidynetriméthanol	77-99-6	201-074-9	jusqu'à 0,4156%	H361: Toxicité pour la reproduction (Catégorie 2) (Susceptible de nuire à la fertilité ou à l'enfant à naître)
Noir de carbone	1333-86-4	643-032-6	jusqu'à 0,1075%	H351 : Cancérogénicité (Catégorie 2) (Inhalation)
Alcoylate polymérique	Proprietary	Proprietary	jusqu'à 4,1638%	H319 : Irritation oculaire (Catégorie 2A)

<sup>a</sup> Les concentrations sont calculées comme un maximum pour tous les produits, plutôt que par couleur.

Le produit peut contenir du noir de carbone (n° CAS 1333-86-4), du dioxyde de titane (n° CAS 13463-67-7), et du quartz (n° CAS 14808-60-7), qui peuvent être dangereux en cas d'inhalation. Étant donné la nature et la forme physique de produit (c.-à-d. liquide), il est peu probable que des particules respirables en suspension dans l'air soient libérées par le produit et, par conséquent, le danger n'est pas pertinent pour les produits.

Cette FDS a été préparée en supposant que plusieurs polymères contenus dans le produit final sont présents sous forme de polymères à haut poids moléculaire, très stables, ayant complètement réagi / durci, avec une présence négligeable de monomères résiduels (<0,1 %). Si ce n'est pas le cas, le produit doit être réévalué.

Les autres ingrédients du produit sont soit considérés comme non dangereux, soit inférieurs à leurs valeurs seuils/limites de concentration respectives du SGH dans le produit final et n'ont donc pas été divulgués dans la FDS.

	Limite de concentration spécifique	Facteur multiplicateur	Estimation de la toxicité aiguë
Speedball Flex Ink	N/A	1	>2000 mg/kg (orale/ cutanée) >20 mg/L (inhalation)

## Section 4 – Premier Soins

### 4.1 Mesures de premiers soins

**Contact avec les yeux:** Aucune mesure spécifique de premiers secours n'est requise. Par précaution, retirer les lentilles de contact, si vous en portez, et rincer immédiatement les yeux à l'eau. En cas de doute, consulter un médecin.

**Contact avec la peau:** Aucune mesure spécifique de premiers secours n'est requise. En cas d'irritation, laver abondamment à l'eau et au savon. Enlevez les vêtements contaminés. Si l'irritation de la peau persiste: Obtenir un avis médical/attention.

**Inhalation:** Aucune mesure spécifique de premiers soins n'est requise. La voie d'exposition par inhalation n'est pas prévue avec l'utilisation prévue. En cas d'exposition à des niveaux excessifs de matière dans l'air, déplacer la personne exposée à l'air frais. En cas de doute, consulter un médecin.

**Ingestion:** Aucune mesure spécifique de premiers secours n'est requise. Rincer la bouche avec de l'eau. Ne pas faire vomir. Ne jamais rien donner par la bouche à une personne inconsciente. En cas de doute, consulter un médecin.

## 4.2 Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés

- Se référer à la **Section 11 – Information Toxicologique**.

## 4.3 Prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

- Non requis.

## Section 5 – Mesures à prendre en cas d'Incendie

### 5.1 Agents extincteurs

**Agents extincteurs appropriés:** Utiliser des moyens d'extinction appropriés pour la zone environnante si le matériau est impliqué dans un incendie (par exemple, brouillard d'eau, mousse, poudre chimique ou dioxyde de carbone).

**Agents extincteurs inappropriés:** Aucun connu.

### 5.2 Dangers spécifiques du produit

**Risques inhabituels d'incendie et d'explosion:**

- Des vapeurs ou fumées irritantes peuvent se former si le produit est impliqué dans un incendie:
- Se référer à la **Section 10 - Stabilité et réactivité**.

### 5.3 Précautions pour les pompiers

- Portez un appareil respiratoire autonome pour vous protéger contre les fumées potentiellement irritantes.

## Section 6 – Mesures à Prendre en cas de Déversement Accidentel

### 6.1 Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence

**Précautions individuelles:** Ventiler la zone en cas de déversement dans un espace confiné ou dans d'autres zones mal ventilées. Observez les conseils d'EPI dans la **Section 8 - Contrôles De L'exposition / Protection Individuelle**.

**Procédures d'urgence:** Indisponible.

### 6.2 Précautions relatives à l'environnement:

Empêcher l'entrée et le contact avec le sol, les drains, les égouts et les cours d'eau. Informer les autorités locales / régionales / nationales / internationales compétentes. Empêcher toute autre fuite ou déversement si cela est possible sans danger.

### 6.3 Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

**Mesures de confinement / nettoyage:** Contenir le déversement s'il est sécuritaire de le faire. Éliminer les sources d'inflammation. Rincer la zone de déversement à l'eau tiède une fois le ramassage des matières terminé. Rincez la zone avec de l'eau. Évitez la formation de poussière. Éliminer le contenu/récipient scellé et l'eau de lavage conformément aux réglementations locales/régionales/nationales/internationales.

### 6.4 Référence à d'autres sections

Se référer à la **Section 8 - Contrôles De L'exposition / Protection Individuelle** et à la **Section 13 – Données Sur L'élimination**

## Section 7 – Manutention et Stockage

### 7.1 Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

- Se laver soigneusement les mains après manipulation.
- Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.
- Les employés doivent être formés à l'utilisation et à la manipulation en toute sécurité des matières chimiques.
- Se référer à la **Section 8 - Contrôles De L'exposition / Protection Individuelle**.

### 7.2 Conditions de sûreté en matière de stockage

- Gardez le récipient bien fermé pour éviter les déversements.
- Conserver dans un endroit frais et sec.

### 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

- Se référer à la **Section 1.2 - Usage recommandé.**

## Section 8– Contrôles De L'exposition / Protection Individuelle

### 8.1 Paramètres de contrôle:

**Limites d'exposition professionnelle:** Seules les vapeurs ont été considérées comme prévisibles dans des conditions d'utilisation normale. Les particules en suspension dans l'air, telles que les poussières, ne sont pas prévisibles dans des conditions d'utilisation normales.

Nom chimique	N° CAS	ACGIH TLV TWA	OSHA PEL TWA	NIOSH REL TWA	DFG MAK TWA
Dioxyde de titane	13463-67-7	10 mg/m <sup>3</sup>	15 mg/m <sup>3</sup> <sup>a</sup>	N/A	0.3 mg/m <sup>3</sup> <sup>b</sup> <b>R</b>
Noir de carbone	1333-86-4	3 mg/m <sup>3</sup> <sup>c</sup>	3.5 mg/m <sup>3</sup>	3.5 mg/m <sup>3</sup> 0.1 mg PAHs/m <sup>3</sup> <sup>d</sup>	N/A
<sup>a</sup> Total <sup>b</sup> Respirable <sup>c</sup> Particules inhalables			<sup>d</sup> Noir de carbone en présence d'hydrocarbures aromatiques polycycliques <b>R</b> Mesuré en tant que fraction respirable de l'aérosol N/A Non applicable		

### 8.2 Contrôles d'exposition:

#### Contrôles d'ingénierie appropriés

- Aucune exigence particulière dans des conditions d'utilisation ordinaires et avec une ventilation adéquate. Une ventilation mécanique ou une ventilation par aspiration locale peut être nécessaire.

### 8.3 Mesures de protection individuelle

Remarque: Tenez compte de la concentration et de la quantité de produit sur le lieu de travail lors de la sélection de l'EPI. Utilisez les équipements de protection nécessaires.

**Protection de voies respiratoires:** Dans des conditions normales d'utilisation, un appareil respiratoire n'est généralement pas nécessaire. Utiliser une protection respiratoire appropriée si l'exposition aux particules de poussière, au brouillard ou aux vapeurs est probable. Consulter un hygiéniste industriel pour déterminer la protection respiratoire appropriée à votre utilisation spécifique de ce matériau. Un programme de protection respiratoire conforme à toutes les réglementations applicables doit être suivi chaque fois que les conditions de travail nécessitent l'utilisation d'un respirateur.

**Protection des yeux et du visage:** S'il y a risque de contact, il est recommandé de porter des lunettes de sécurité avec des écrans latéraux.

**Protection des mains:** Utiliser de bonnes pratiques d'hygiène industrielle pour éviter tout contact avec la peau. Si un contact avec le matériau est possible, porter des gants de protection chimique.

**Protection du corps:** Gants, combinaisons de travail, tablier, bottes si nécessaire pour minimiser le contact. Ne pas porter de bagues, de montres ou de vêtements similaires qui pourraient emprisonner le matériau.

**Dangers thermiques:** Aucun connu.

**Contrôles d'exposition environnementale:** Indisponible.

**Mesures d'hygiène:** Respecter les bonnes pratiques d'hygiène industrielle. Éviter tout contact avec la peau. Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas sortir du lieu de travail et doivent être lavés avant d'être réutilisés. Pendant l'utilisation du produit, ne pas manger, boire ou fumer.

## Section 9 – Propriétés Physiques et Chimiques

### 9.1 Propriétés physiques et chimiques de base

Remarque: Les données ci-dessous sont des valeurs typiques et ne constituent pas une spécification.

<b>Apparence:</b> <b>État physique:</b> <b>Couleur:</b> <b>Odeur:</b>	Liquide <b>Voir section 1.1</b> Pas disponibles	<b>Coefficient de partage n-octanol/eau:</b>	Pas disponibles
<b>Point de fusion/congélation :</b>	Pas disponibles	<b>pH (tel que fourni):</b>	7 - 8
<b>Point d'ébullition et intervalle d'ébullition :</b>	Pas disponibles	<b>Solubilité :</b>	Pas disponibles
<b>Inflammabilité :</b>	Pas disponibles	<b>Viscosité cinématique :</b>	Pas disponibles
<b>Limites supérieures / inférieures d'explosivité:</b>	Pas disponibles	<b>Pression de vapeur:</b>	Pas disponibles
<b>Point d'ignition</b>	Pas disponibles	<b>Densité:</b>	Pas disponibles
<b>Température d'auto-inflammation :</b>	Pas disponibles	<b>Densité de vapeur relative</b>	Pas disponibles
<b>Température de décomposition:</b>	Pas disponibles	<b>Caractéristiques des particules:</b>	Pas disponibles

### 9.2.1 Informations relatives aux classes de danger physique

<b>Explosifs:</b>	Pas disponibles
<b>Gaz inflammables:</b>	Pas disponibles
<b>Aérosols:</b>	Pas disponibles
<b>Gaz oxydants:</b>	Pas disponibles
<b>Gaz sous pression:</b>	Pas disponibles
<b>Liquides inflammables:</b>	Pas disponibles
<b>Solides inflammables</b>	Pas disponibles
<b>Substances et mélanges autoréactifs:</b>	Pas disponibles
<b>Liquides pyrophoriques:</b>	Pas disponibles
<b>Solides pyrophoriques:</b>	Pas disponibles
<b>Matières et mélanges auto-échauffants:</b>	Pas disponibles
<b>Substances et mélanges qui, au contact de l'eau, dégagent des gaz inflammables</b>	Pas disponibles
<b>Liquides comburants:</b>	Pas disponibles
<b>Solides oxydants:</b>	Pas disponibles
<b>Peroxydes organiques:</b>	Pas disponibles
<b>Corrosifs pour les métaux:</b>	Pas disponibles
<b>Explosifs désensibilisés:</b>	Pas disponibles

### 9.2 Autre informations Caractéristiques de sécurité

<b>Sensibilité mécanique:</b>	Pas disponibles
<b>Température de polymérisation auto-accélérée:</b>	Pas disponibles
<b>Formation de mélanges explosifs poussière/air:</b>	Pas disponibles
<b>Réserve acide/alcaline ; (e) taux d'évaporation:</b>	Pas disponibles
<b>Miscibilité:</b>	Pas disponibles
<b>Conductivité:</b>	Pas disponibles
<b>Corrosivité:</b>	Pas disponibles
<b>Groupe de gaz:</b>	Pas disponibles
<b>Potentiel d'oxydoréduction:</b>	Pas disponibles
<b>Potentiel de formation de radicaux:</b>	Pas disponibles
<b>Propriétés photocatalytiques:</b>	Pas disponibles

## Section 10 – Stabilité et Réactivité

### 10.1 Réactivité

- Ce matériau n'est pas considéré comme réactif dans des conditions normales de manipulation et de stockage.

### 10.2 Stabilité chimique

- Ce matériau est considéré comme stable dans des conditions normales de manipulation et de stockage.

### 10.3 Risque de réactions dangereuses

- Ne devrait pas se produire dans des conditions normales de manipulation et de stockage.

### 10.4 Condition à éviter

- Exposition à des températures élevées.
- Acides forts.
- Des bases fortes.
- Oxydants forts.

### 10.5 Matériaux incompatibles

- Acides forts.
- Des bases fortes.
- Oxydants forts.
- Agents réducteurs forts

### 10.6 Produits décomposition dangereux

- La décomposition thermique ou la combustion peut générer de la fumée, du monoxyde de carbone, du dioxyde de carbone et d'autres produits de combustion incomplète. Des substances irritantes et toxiques peuvent être émises lors de la combustion, du brûlage ou de la décomposition de solides secs.

## Section 11 – Informations Toxicologiques

### 11.1 Informations sur les classes de danger

**Voies d'exposition probables:** Contact avec la peau.

**Signes et symptômes potentiels:** Aucune n'est prévue dans des conditions normales d'utilisation.

<b>Toxicité orale aiguë:</b>	Cependant, le produit est pratiquement non toxique d'après les données disponibles sur l'utilisation animale et humaine. ETA >2000 mg/kg
<b>Toxicité cutanée aiguë:</b>	Cependant, le produit est pratiquement non toxique d'après les données disponibles sur l'utilisation animale et humaine. ETA >2000 mg/kg
<b>Toxicité aiguë par inhalation:</b>	Cependant, le produit est pratiquement non toxique d'après les données disponibles sur l'utilisation animale et humaine.
<b>Corrosion/irritation de la peau:</b>	Les composants de ce produit à >1% ne sont pas des irritants cutanés selon les études humaines et/ou animales.
<b>Lésions oculaires graves/Irritation oculaire:</b>	L'alcoylate polymérique (propriétaire) a été classé pour l'irritation des yeux (Catégorie 2A). La classification du produit n'est pas justifiée sur la base de la concentration présente dans le produit. Les autres composants de ce produit à >1% ne sont pas des irritants oculaires selon les études humaines et/ou animales.
<b>Sensibilisation respiratoire ou cutanée:</b>	Le produit contient du 1,2-benzisothiazolin-3-one (CAS No. 2634-33-5) à <0,005%. La classification du produit pour la sensibilisation de la peau ou un avertissement supplémentaire ne sont pas justifiés étant donné la concentration de 1,2-benzisothiazolin-3-one dans le produit. Les autres composants de ce produit à >0,1% ne sont pas sensibilisants pour la peau selon les études humaines et/ou animales.

<b>Mutagénicité:</b>	Les composants du produit à >0,1% ne sont pas mutagènes selon les études sur les animaux ou aucune donnée identifiée pour les composants de ce produit.
<b>Cancérogénicité:</b>	Le dioxyde de titane (n° CAS 13463-67-7) (particules non liées en suspension dans l'air de taille respirable) et le noir de carbone (n° CAS 1333-86-4) (particules non liées en suspension dans l'air de taille respirable) ont été classés pour leur cancérogénicité (Catégorie 2). La classification du produit n'est pas justifiée sur la base d'un examen des données disponibles et de la nature/forme physique du produit (c.-à-d. liquide). Le dioxyde de titane et le noir de carbone sont classés dans le groupe 2B par le CIRC. Le dioxyde de titane et le noir de carbone sont également répertoriés comme cancérogènes par le NTP et l'ACGIH. Les autres composants du produit à >0,1% ne sont pas cancérogènes d'après les études animales ou aucune donnée identifiée pour les composants de ce produit.
<b>Toxicité pour la reproduction:</b>	Le propylidynetrimeéthanol (n° CAS 77-99-6) a été classé pour sa toxicité pour la reproduction (Catégorie 2). La classification du produit n'est pas justifiée sur la base de la concentration présente dans le produit. Les autres composants du produit à une concentration supérieure à 0,1 % ne sont pas toxiques pour la reproduction d'après les études sur les animaux ou d'après l'absence de données identifiées pour les composants de ce produit. Les autres composants du produit à >0,1% ne sont pas toxiques pour la reproduction d'après les études sur les animaux ou aucune donnée identifiée pour les composants de ce produit.
<b>Toxicité pour certains organes cibles (exposition unique):</b>	Les composants du produit à >1% ne sont pas des toxiques spécifiques pour les organes cibles (exposition unique) d'après les études sur les animaux ou aucune donnée identifiée pour les composants de ce produit.
<b>Toxicité pour certains organes cibles (expositions répétées)</b>	Les composants du produit à >1% ne sont pas des toxiques spécifiques d'organes cibles (exposition répétée) sur la base d'études animales ou d'aucune donnée identifiée pour les composants de ce produit.
<b>Danger par aspiration:</b>	Les composants de ce produit à >1% ne sont pas des dangers d'aspiration sur la base des informations disponibles, des études humaines et/ou animales.

## 11.2 Informations sur les autres dangers

### 11.2.1 Propriétés de perturbation endocrinienne

- Ce produit n'est pas censé être un perturbateur endocrinien.

### 11.2.2 Informations sur les autres dangers

- Aucun autre danger à noter.

## Les références:

ECHA (Agence européenne des produits chimiques). 2023. REACH (Base de données des substances enregistrées). <https://echa.europa.eu/search-for-chemicals>

CIRC (Centre international de recherche sur le cancer). 2023. Agents classés par les Monographies du CIRC, Volumes 1-129. <https://monographs.iarc.who.int/list-of-classifications/>

NTP (Programme national de toxicologie). 2023. Report on Carcinogens, Fifteenth Edition ; Research Triangle Park, NC : Département américain de la santé et des services sociaux, Service de santé publique. <https://ntp.niehs.nih.gov/go/roc14>

## Section 12 – Données Écologiques

### 12.1 Toxicité

- Ce produit ne devrait pas être nocif ou toxique pour la vie aquatique.

### 12.2 Persistance et dégradabilité

- Aucune donnée disponible pour les composants du produit.

### 12.3 Potentiel bioaccumulatif

- Pas de données disponibles.

### 12.4 Mobilité dans le sol

- Pas de données disponibles.

### 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

- Pas de données disponibles.

### 12.6 Propriétés de perturbation endocrinienne

- Ce produit n'est pas censé être un perturbateur endocrinien.

### 12.7 Autres effets néfastes

- Pas d'autres données disponibles.

## Section 13 – Données sur L'Élimination

### 13.1 Méthodes de traitement des déchets

**Préparer les déchets pour l'élimination:** Utiliser le produit pour l'usage auquel il est destiné ou le recycler si possible. Éliminer les déchets conformément aux réglementations locales, régionales, nationales et/ou internationales. Le récipient vide contient des résidus qui peuvent présenter des risques pour le produit.

**Emballage contaminé:** L'emballage du conteneur n'est pas censé présenter des risques.

## Section 14 – Informations sur le Transport

Remarque: Ce produit n'est pas réglementé comme marchandise dangereuse pour le transport.

14.1 Numéro NU	Non réglementé
14.2 Nom d'expédition des Nations Unies	Non réglementé
14.3 Classe de danger pour le transport:	Non réglementé
14.4 Groupe d'emballage	Non réglementé
14.5 Dangers environnementaux	Aucune
14.6 Précautions particulières pour l'utilisateur	Aucune
14.7 Le transport maritime en vrac selon les instruments de l'OMI	N'est pas applicable



## Section 15 – Informations Relatives au Transport

### 15.1 Réglementation relative à la sécurité, à la santé et à l'environnement

Note: Les informations qui ont été utilisées pour confirmer le statut de conformité de ce produit peuvent s'écarter des informations chimiques indiquées dans la **Section 3 – Composition / Informations sur les Ingrédients**.

#### Union européenne

**Directive seveso (2012/18/EU):** L'Oxyde d'éthylène (n° CAS 75-21-8) est répertorié. Aucun autre composant de ce produit n'est répertorié.

**Règlement (CE) No. 1005/2009, Annex I et II:** Aucun composant de ce produit n'est répertorié.

**Règlement (CE) No. 649/2012, Annex I, Parts I-III:** Le benzène (n° CAS 71-43-2), l'oxyde d'éthylène (n° CAS 75-21-8), l'arsenic (n° CAS 7440-38-2), le cadmium (n° CAS 7440-43-9) et le mercure (n° CAS 7439-97-6) sont des substances qui peuvent être utilisées dans le cadre de la lutte contre les maladies infectieuses. Aucun autre composant de ce produit n'est répertorié.

**Règlement (CE) No. 850/2004, Annex I:** Aucun composant de ce produit n'est répertorié.

#### Allemagne :

**Wassergefährdungsklasse (classe de danger pour l'eau):** WGK 1 – Schwach wassergefährdend

#### Internationale:

**CIRC:** Le benzène (n° CAS 71-43-2), l'oxyde d'éthylène (n° CAS 75-21-8), l'arsenic (n° CAS 7440-38-2), le béryllium (n° CAS 7440-41-7), le cadmium (n° CAS 7440-43-9), le nickel (n° CAS 7440-02-0) et le chrome hexavalent (n° CAS 7440 47-3) sont classés dans le groupe 1 des substances cancérigènes pour l'homme. La 2-méthoxyaniline (n° CAS 90-04-0), le styrène (n° CAS 100-42-5), l'antimoine (n° CAS 7440-36-0) et le plomb (n° CAS 7439-92-1) sont classés dans le groupe 2A, probablement cancérigènes pour l'homme. Le dioxyde de titane (n° CAS 13463 67-7), la silice cristalline (poussière de silice, cristalline, sous forme de quartz ou de cristobalite) (n° CAS 14808 60-7), le noir de carbone (n° CAS 1333-86-4), le 1,4-dioxane (n° CAS 123-91-1), l'hexachlorobenzène (n° CAS 118-74-1), l'acétaldéhyde (n° CAS 75-07-0), l'acrylate d'éthyle (n° CAS 140-88-5), le cobalt (n° CAS 7440-48-4) et le vanadium (n° CAS 7440-62-2) sont classés dans le groupe 2B, cancérigènes possibles pour l'homme. L'acide polyacrylique (n° CAS 79-10-7), le Pigment Red 3 (n° CAS 2425-85-6) et le mercure (n° CAS 7439-97-6) sont classés dans le groupe 3, non classifiable quant à sa cancérigénicité pour l'homme. Aucun autre composant de ce produit n'est classé en ce qui concerne la cancérigénicité.

### 15.2 Évaluation de la sécurité chimique

- Aucun disponible pour les composants de ce produit.

## Section 16 – Autres Informations

Un label **AP (Approved Product)** est approprié pour ce produit. Le produit, *Speedball Flex Ink*, est sûr et il est certifié qu'il ne contient aucune matière en quantité suffisante pour être toxique ou nocive pour l'homme, y compris les enfants, ou pour entraîner des problèmes de santé aigus ou chroniques.



**Liste des acronymes et abréviations:**

ACGIH: American Conference of Governmental Industrial Hygienists	NTP: Programme national de toxicologie
CAS: Chemical Abstract Service Number	NU: Nations Unies
CE: Commission Européenne	OSHA: Occupational Safety and Health Administration
CIRC: Centre international de recherche sur le cancer	PBT: Persistant, Bioaccumulable et Toxique
CLP: Classification, Labelling and Packaging Regulation (CE) No 1272/2008	PEL: Permissible Exposure Level
DFG MAK: Deutsche Forschungsgemeinschaft Maximale Arbeitsplatz-Konzentration	REACH: Règles Internationales Régissant Le Transport Des Marchandises Dangereuses
ECHA: Agence européenne des produits chimiques	REL: Recommended exposure level
EPI: Équipements de protection individuelle	SGH: Système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques
ETA: Estimation de la toxicité aiguë	TLV: Threshold limit value
FDS: Fiche De Donnée De Sécurité	TWA: Time-weighted average
OMI: L'Organisation maritime internationale	vPvB: très persistant, très bioaccumulable
NIOSH: National Institute for Occupational Safety & Health	WGK: Wassergefährdungsklasse

**Les références:**

ECHA (Agence européenne des produits chimiques). 2023. Base de données des substances enregistrées (REACH). <https://echa.europa.eu/search-for-chemicals>

CIRC (Centre international de recherche sur le cancer). 2023. Agents classés par les Monographies du CIRC, <https://monographs.iarc.who.int/list-of-classifications/>

NTP (Programme national de toxicologie). 2023. Report on Carcinogens, Fifteenth Edition; Research Triangle Park, NC: Département américain de la santé et des services sociaux, Service de santé publique. <https://ntp.niehs.nih.gov/go/roc14>

**Remarquer:**

Au meilleur de nos connaissances, les informations contenues dans ce document sont exactes. Cependant, ni le fournisseur susmentionné ni aucune de ses filiales n'assument la moindre responsabilité quant à l'exactitude ou l'exhaustivité des informations contenues dans le présent document. La détermination finale de l'adéquation de tout matériau est de la seule responsabilité de l'utilisateur. Tous les matériaux peuvent présenter des dangers inconnus et doivent être utilisés avec prudence. Bien que certains dangers soient décrits ici, nous ne pouvons garantir que ce sont les seuls dangers qui existent.

**Indicateur de révision:** Il s'agit d'une nouvelle fiche de données de sécurité.

**Date de création:** 3 août 2023